



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2017

Personnes absentes excusées ayant donné pouvoir : Mme LETOURNEAU Béatrice à M. REBILLARD Christophe  
Mme SAUVAGE Florence à Mme ROBERT Ghyslaine  
M. POISSON Julien à M. VIVIER Stéphane

### I – APPROBATION DES COMPTE RENDUS DE REUNIONS DU 22/03/2017 ET DU 12/04/2017

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

### II - DELIBERATIONS

**1) Convention lotissement « Le Verger »** : Dans le cadre de la création d'un lotissement « Route d'Ouroux » portant le nom de « Lotissement du Verger », avec création de 5 lots à bâtir, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec le lotisseur M. GUIGUE Jean-Gérard pour le transfert dans le domaine public communal de l'ensemble des équipements et espaces communs du lotissement « Le Verger », après réalisation des travaux de construction.

**2) Travaux d'investissements 2017** : Le conseil municipal, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, valide trois opérations de travaux d'investissement budgétisés pour l'année 2017 : la réalisation de travaux de renforcement d'accotement dans un virage « rue de Faussigny » avec pose de bordures en béton (réalisé par l'entreprise CORDIER de Saint Vincent en Bresse, pour un montant de 1 850 € H.T), la réalisation de travaux de terrassement et application d'un enduit bicouche « Chemin du Chapelain (réalisé par l'entreprise CORDIER de Saint Vincent en Bresse, pour un montant de 5 000 € H.T), la création d'une rampe extérieure pour issue de secours pour personne à mobilité réduite à la cantine scolaire (réalisé par l'entreprise GUYON Christian de l'Abergement Sainte Colombe, pour un montant de 1 180 € H.T).

**3) Modification du temps de travail** : Une employée communale ayant fait une demande écrite le 01/03/2017 auprès de M. le Maire pour réduire son temps de travail de plus de 10 %, le conseil est appelé à délibérer après consultation de la commission paritaire du Centre de Gestion qui a remis un avis favorable, et approuve à l'unanimité la modification du temps de travail proposée.

**4) Indemnités des élus** : Afin de tenir compte de l'évolution réglementaire de la grille indiciaire de la fonction publique, demande a été faite à la commune de ne plus faire référence à « l'indice 1015 » et de remplacer cette mention par celle de « l'indice brut terminal de la fonction publique ».

Ainsi le conseil municipal, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention décide-t-il de maintenir le taux des indemnités de fonction allouée au Maire, aux Adjoints, fixé par délibération en date du 7 avril 2014, et à un conseiller municipal fixé par délibération en date du 23 avril 2014, en modifiant le libellé comme demandé, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**4) Projet de réaménagement du parking de l'école maternelle** : Dans le cadre du réaménagement du parking et de l'accès à l'école maternelle et sécurisation du chemin piétonnier contigu, Monsieur le Maire présente le projet à l'assemblée et rappelle que les crédits nécessaires à l'élaboration de ce projet ont été votés dans le cadre du budget investissements 2017.

Le Conseil municipal, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, approuve le lancement de l'opération de réaménagement du parking et de l'accès à l'école maternelle et sécurisation du chemin piétonnier contigu et autorise M. le maire à solliciter toute aide financière susceptible de participer au financement de ce projet.

### III – COMPTE RENDUS DE REUNIONS :

**1) Communauté de communes** : La répartition des travaux intercommunaux de voirie a été exposée : la somme attribuée à notre commune s'élève à 15 907 €. Décision a été prise d'adoindre les communes de l'ex communauté de communes des 3 S au plan d'élaboration du PLUi intercommunal en lançant la consultation du diagnostic, phase déjà effectuée pour l'ex Communauté de Communes des Portes de la Bresse.

**2) Commission Sécurité routière** : La commission travaille sur des ébauches concernant le réaménagement du parking de l'école maternelle, et réfléchit sur les leviers d'action possible sur la vitesse des véhicules dans la commune.

**3) Commission Bâtiments**: Le permis de démolir a été présenté aux services d'instruction des dossiers d'urbanisme concernant le préfabriqué en attente de destruction ; l'opération pourrait avoir lieu cet été. La dernière subvention sollicitée pour les travaux d'extension devrait être officiellement validée début juin.

- 4) **Commission Affaires scolaires** : Suite à l'annonce faite concernant le choix qui serait laissé aux communes de revenir à la semaine de quatre jours d'école, le conseil, en l'absence de délibération dans l'attente d'instructions officielles de la part de l'Etat, a cependant acté par un vote de principe le maintien du fonctionnement actuel à quatre jours et demi avec les NAP aux mêmes horaires pour l'année scolaire 2017/2018, et un retour à quatre jours d'école à compter de la rentrée de septembre 2018, sous réserve que les dispositions de l'Etat permettent ce choix. Une rencontre est prévue avec le personnel enseignant sur ce sujet.
- 5) **Commission d'Assainissement** : Le projet de révision de zonage d'assainissement de la commune est désormais en phase d'enquête publique. Un commissaire enquêteur ayant été désigné par le tribunal administratif, l'enquête publique aura lieu du mercredi 7 juin 2017 au samedi 24 juin 2017. Les observations de la population seront rendues publiques et annexées au registre d'enquête publique disponible en mairie, ainsi que sur le site internet de la commune, dans l'onglet « enquête publique » qui sera créé. **Deux permanences seront tenues par le commissaire enquêteur : mercredi 7 juin 2017 de 9h à 12h (en cantine) et samedi 24 juin 2017 de 9h à 12h (en garderie).** Un affichage de l'arrêté prescrivant l'enquête publique se trouvera sur le tableau de la mairie et le tableau de la cantine. Les observations peuvent être reçues par courrier postal ou mail, ou aux horaires d'ouverture habituels du secrétariat de mairie.

#### **IV – INFORMATIONS DIVERSES :**

- 1) **Proposition du JSL** : Le journal a démarché la commune pour une opération consistant à communiquer sur les projets à venir sous la forme d'un exemplaire du journal par foyer accompagné d'un calendrier, et ceci pour la fin d'année 2017 (moyennant une participation financière de la commune). Le conseil, considérant que cette communication serait redondante avec les informations et comptes rendus des réunions de conseil municipal, a décliné l'offre.
- 2) **Projet comité de jumelage** : La réunion publique du 19 mai concernant le projet de comité de jumelage de la commune a permis de répondre à certains interrogations et de connaître l'avis des personnes présentes. Un petit groupe s'est déclaré intéressé pour s'investir dans ce projet, une réunion prochaine les rassemblera pour poursuivre la réflexion sur le jumelage. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie ou le Président du Comité des fêtes pour de plus amples informations.

## **INFOS DIVERSES**

### **MANIFESTATIONS A VENIR**

- **Vendredi 09 et samedi 10 juin 2017** : LOTOS de l'association de la Chasse
- **Vendredi 16 juin 2017 à 20h30** : Concert à l'église de la Chorale du Lycée Nièpce et de la Chorale de Saint Loup Géanges. Entrée libre.
- **Samedi 17 juin 2017** : Kermesse des Amis de l'Ecole
- **Samedi 24 juin 2017** : 50<sup>ème</sup> anniversaire J.S.A.C.

### **ELECTIONS LEGISLATIVES 2017**

**Dimanche 11 juin et Dimanche 18 juin 2017  
de 08h00 à 18h00 dans les locaux de la cantine.**

**Présentation obligatoire d'une pièce d'identité.**

### **FERMETURE SECRETARIAT DE MAIRIE**

Le secrétariat de mairie sera fermé :  
vendredi 26 mai, lundi 29 mai, mercredi 31 mai et samedi 3 juin 2017.  
En cas d'urgence, contacter M. le Maire ou l'un(e) de ses adjoint(e)s.